

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 5 de l'ordre du jour

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Cinquante-cinquième session, Siège de la FAO

Rome (Italie), 9-11 février 2005

**PROJET ET FONDS FAO/OMS VISANT À RENFORCER
LA PARTICIPATION AU CODEX**

Rapport annuel de l'Administrateur pour 2004

Introduction

1. Le Fonds fiduciaire pour le Codex est opérationnel depuis mars 2004. Le rapport annuel présente une vue d'ensemble des opérations du fonds en 2004. Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec notamment le troisième et le quatrième rapport de situation du Groupe consultatif FAO/OMS pour le Projet et fonds soumis au Comité exécutif et à la Commission du Codex Alimentarius¹. Ces rapports donnent des renseignements sur les conditions d'admission des pays et la gestion du Projet et fonds en général.

Le Fonds en 2004

Appel aux candidatures et participation

2. En réponse à l'appel aux candidatures pour 2004, l'Administrateur a reçu des demandes de 95 pays admissibles. Compte tenu du niveau de financement au début de l'année 2004, le Groupe consultatif FAO/OMS a décidé que tous les pays candidats répondant aux critères fixés obtiendraient leur première demande prioritaire. Les fonds restant permettraient de faire droit aux demandes prioritaires de deuxième rang uniquement pour les pays les moins avancés.

¹ Troisième rapport de situation, CX/EXEC 04/53/3, 2003;

Quatrième rapport de situation, ALINORM 04/27/10F, 2004;

Les deux rapports sont aussi disponibles à l'adresse suivante: <http://www.OMS.int/foodsafety/codex/trustfund/en/>

3. En 2004, environ 92 participants, représentant 75 pays, sur les 95 demandes initiales, auront bénéficié du Fonds fiduciaire. On trouvera au Tableau A la liste des pays qui ont effectivement assisté aux réunions respectives et des participants potentiels aux réunions qui doivent encore être tenues. La réunion du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique a été reportée au début de l'année 2005 mais les dépenses seront imputées sur le budget 2004. Ce report n'aura pas d'incidence pour les pays bénéficiaires assistant à cette réunion en ce qui concerne leur demande pour 2005. Dans le Tableau B de l'annexe, les pays bénéficiaires sont regroupés en fonction des régions du Codex.

4. Sur les 75 pays qui ont reçu le soutien du Fonds fiduciaire pour le Codex, 26 font partie des pays les moins avancés et 19 d'entre eux ont participé à deux réunions du Codex.

5. Le montant total des dépenses liées à la participation des délégués aux réunions du Codex en 2004, y compris le Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique, est d'environ 620 000 dollars EU. Ce montant inclut les frais de gestion du fonds.

6. Il convient de noter que la Corée et les Pays-Bas ont appuyé la participation de plusieurs pays en développement aux ateliers précédant respectivement le Comité FAO/OMS de coordination pour l'Asie et le Comité FAO/OMS de coordination pour l'Europe ainsi qu'aux sessions de ces comités régionaux du Codex, ce qui a permis au Fonds fiduciaire pour le Codex d'aider un plus grand nombre de pays qu'il eut été possible autrement.

7. En ce qui concerne l'ensemble des dépenses en 2004, le Groupe consultatif FAO/OMS, à sa réunion au début de l'année 2004, a décidé de la façon dont serait géré le Fonds fiduciaire cette année. Étant donné le niveau de financement confirmé et le nombre de demandes reçues à ce stade, le Groupe consultatif a adopté une approche prudente qui pourrait entraîner un solde excédentaire en 2004. Cet excédent serait alors reporté sur le budget 2005, la première année complète du Fonds fiduciaire afin d'assurer la continuité des activités du fonds.

Le rôle des Services centraux de liaison avec le Codex

8. L'appel à candidature pour l'année 2004 a été transmis par le Secrétariat du Codex aux pays par l'intermédiaire des Services centraux de liaison avec le Codex. Simultanément, l'appel à candidature a été transmis par les voies officielles de la FAO et de l'OMS aux ministères de l'agriculture et de la santé respectivement. Les représentants aux niveaux régional et local ont aussi été informés.

9. Les informations sur le Fonds fiduciaire ayant été transmises par des voies différentes aux pays admissibles, certains pays ont présenté plus d'une demande émanant en général d'institutions gouvernementales différentes. Cette situation est d'autant plus regrettable que les critères de base appliqués pour l'examen des demandes prévoient notamment que la coordination devrait être avérée entre les institutions gouvernementales. Trop souvent, les informations fournies par les candidats sur les mécanismes de coordination dans leur pays étaient insuffisantes ou manquaient de clarté, ce qui a entraîné un retard dans l'examen de la demande ou le rejet de la demande.

10. L'appel à candidature pour l'année 2005 a donc été diffusé principalement par le biais des Services centraux de liaison avec le Codex, ce qui est conforme aux vues du Comité exécutif² et de la Commission du Codex Alimentarius³.

11. La participation active des représentants locaux de la FAO et de l'OMS dans le processus de candidature s'est avérée très utile et celle-ci doit continuer à être encouragée. L'Administrateur a noté que les Services centraux de liaison avec le Codex ne fournissent pas toujours tous les détails voulus concernant les contacts, ce qui a gêné considérablement les communications avec les pays bénéficiaires. Étant donné qu'il est de l'intérêt mutuel du Fonds fiduciaire du Codex et du Secrétariat du Codex de pouvoir compter sur des Services centraux de liaison efficaces, l'Administrateur s'emploiera à communiquer toutes les informations au Secrétariat du Codex pour parvenir à cet objectif.

² ALINORM 04/27/4, par. 94-103, Rapport de la cinquante-quatrième session du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius

³ ALINORM 04/27/41, par. 188-196, Rapport de la vingt-septième session de la Commission du Codex Alimentarius

Rapports de pays bénéficiaires

12. Les pays bénéficiaires financés en 2004 étaient tenus de faire rapport à l'Administrateur. Ces rapports conditionnaient l'acceptation des candidatures de ces pays pour l'année 2005. Un modèle de présentation a été fourni. Afin de respecter la date limite du 1^{er} octobre fixée pour la présentation des candidatures, les pays devaient présenter pour l'année 2004 un rapport succinct concernant leur participation à des réunions financées par le Fonds fiduciaire jusqu'à la session de juin/juillet 2004 de la Commission du Codex Alimentarius, comprise. Les rapports concernant les réunions postérieures (jusqu'à la session de mi-2005 de la Commission du Codex Alimentarius, comprise) devront être présentés pour les demandes de financement pour l'année 2006.

13. Au 3 décembre 2004, 13 des 35 pays tenus de présenter un rapport pour 2004 n'avaient pas rempli leur obligation. Sur ces 13 pays, 5 d'entre eux avaient soumis une demande pour 2005.

14. La qualité des rapports était généralement satisfaisante. Plusieurs pays ont fourni des informations détaillées sur la structure et le fonctionnement de l'infrastructure du Codex au niveau national, comme par exemple un service central de liaison avec le Codex et un comité national du Codex ou une structure équivalente, ainsi que sur la façon dont cette infrastructure est utilisée pour préparer leur demande et la participation effective aux réunions du Codex.

15. Plusieurs pays bénéficiaires ont déclaré qu'ils participaient pour la première fois à une réunion du Codex et qu'il y avait beaucoup à faire, en raison non seulement du manque d'expérience en ce qui concerne les activités du Codex mais aussi de la faiblesse relative de la législation alimentaire nationale et des institutions connexes, des budgets et des capacités disponibles, de la méconnaissance de la part des dirigeants politiques de l'importance des normes Codex pour les échanges internationaux et de la capacité à appliquer les normes Codex.

16. Les rapports établis par d'autres pays indiquent manifestement une connaissance du Codex et une participation à ses activités déjà considérables. Le soutien fourni par le Fonds fiduciaire a permis de renforcer la participation d'un gouvernement et d'améliorer le niveau de coordination des positions nationales.

17. Le soutien apporté par les représentants aux niveaux régional et local de la FAO et de l'OMS, en particulier pour l'établissement des demandes, était en général considéré comme adéquat. Plusieurs pays ont aussi signalé la présence de représentants de la FAO et de l'OMS lors des comptes rendus et des activités de suivi.

18. L'analyse approfondie des rapports donnera des orientations au Groupe consultatif FAO/OMS pour continuer à aider les pays bénéficiaires dans le domaine du Codex grâce à des activités susceptibles d'être financées par le Fonds fiduciaire. Elle apportera aussi des informations utiles à la FAO et à l'OMS sur leurs programmes de coopération technique et activités courantes de renforcement des capacités dans le domaine de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments.

Financement

Situation financière actuelle

19. Le Fonds est opérationnel depuis février 2004, lorsque le seuil minimal convenu de 500 000 dollars EU a été atteint.

20. À ce jour (30 novembre 2004), un montant total de 1 232 532 dollars EU a été reçu au titre de contributions de la part de 10 États Membres et de la Communauté européenne. Des contributions supplémentaires ont été annoncées pour un montant de 588 000 dollars EU, et devraient être concrétisées à la fin de l'année 2004 ou au début de l'année 2005.

21. On trouvera au Tableau 1 un résumé de la situation financière actuelle.

Tableau 1: Fonds fiduciaire pour le Codex -- Contributions reçues

Donateur	Montant reçu (en devises)	Montant reçu (dollars EU)	Date de réception
Suisse	FS 50 000	35 971	janvier 2003
Canada	\$Can 50 000	34 014	avril 2003
États-Unis d'Amérique	\$EU 168 000	168 000	novembre 2003
Norvège	\$EU 100 000	100 000	décembre 2003
Irlande	€50 000	60 824	décembre 2003
Pays-Bas	\$EU 50 000	50 000	décembre 2003
Communauté européenne	€280 250	348 570	février 2004
Canada	\$Can 166 666	125 287	février 2004
Australie	\$A 40 000	27 906	août 2004
Suède	KrS 2 000 000	281 960	novembre 2004
Montant total reçu	1 232 532 dollars EU		

Contributions reçues et contributions annoncées

- 1) Canada – Conformément à son engagement de contribution pour trois ans, le Canada versera une contribution additionnelle de 166 666 dollars canadiens (approximativement 125 000 dollars EU) par an en 2005 et en 2006.
- 2) Pays-Bas – L'Accord pour une durée de quatre ans stipule que les Pays-Bas verseront une contribution additionnelle de 50 000 dollars EU par an en 2004, 2005 et 2006.
- 3) Allemagne – Le Gouvernement allemand a indiqué qu'il avait l'intention de verser une contribution de 50 000 dollars EU pour l'année 2005.
- 4) Nouvelle-Zélande – Le Gouvernement néo-zélandais a fait savoir qu'il avait l'intention de verser une contribution de 50 000 dollars néo-zélandais (environ 33 000 dollars EU) en décembre 2004.
- 5) États-Unis d'Amérique – Le Gouvernement des États-Unis a signé un accord pour 2004 qui prévoit une contribution 85 000 dollars EU.
- 6) Communauté européenne – Un second accord a été signé (novembre 2004) et la Communauté européenne versera un montant additionnel de 295 000 euros (approximativement 380 000 dollars EU) fin 2004 ou début 2005.
- 7) Irlande – Le Gouvernement irlandais a indiqué son intention de verser une contribution de 30 000 euros (approximativement 38 000 dollars EU) pour 2005.

Mesures prises pour mobiliser des fonds

22. En septembre 2004, l'OMS a envoyé des lettres aux 24 missions permanentes à Genève. Ces pays sont considérés comme étant les plus susceptibles de contribuer ou de renouveler leurs contributions au fonds. Les lettres ont été suivies en novembre 2004 par des courriers électroniques directs de l'OMS aux Services centraux de liaison avec le Codex pour ces pays, avec une copie de la lettre envoyée en septembre 2004. En outre, au cours du mois de novembre 2004, la FAO a de son côté envoyé des lettres aux missions à Rome.

Projet de réunions des donateurs en 2005

23. Il est proposé de tenir une réunion des donateurs en juillet 2005, durant la session de la Commission du Codex Alimentarius à Rome. La nature et l'organisation de la réunion seront semblables à celles de la réunion qui s'est tenue à la mi-2003 (Commission du Codex Alimentarius, Rome).

Prévisions pour l'année 2005

Candidatures pour l'année 2005

24. Au 3 décembre 2004, des demandes émanant de 85 pays étaient parvenues.

Autres informations

25. On trouvera d'autres informations sur le site web du Fonds fiduciaire pour le Codex:

<http://www.OMS.int/foodsafety/codex/trustfund/en/>

26. L'Administrateur peut être contacté à l'adresse suivante:

codextrustfund@OMS.int

ANNEXE

Tableau A: Pays ayant bénéficié d'un financement du Fonds fiduciaire pour le Codex en 2004: répartition des participants en fonction des réunions de la Commission du Codex Alimentarius et des organes subsidiaires du Codex

Comités/Commission	Pays	Observations
Comité du Codex sur l'hygiène des denrées alimentaires 29 mars-3 avril 2004 (Washington, États-Unis d'Amérique)	1. Indonésie 2. Papouasie-Nouvelle-Guinée	
Comité du Codex sur les résidus de pesticides 19-24 avril 2004 (New Delhi, Inde)	1. Ghana	
Comité du Codex sur les principes généraux 3-7 mai 2004 (Paris, France)	1. Burundi* 2. Congo, République démocratique du* 3. Tonga 4. Ouganda*	
Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires 10-14 mai 2004 (Montréal, Canada)	1. Burundi* 2. Cameroun	
Commission du Codex Alimentarius 28 juin-2 juillet 2004 (Genève, Suisse)	1. Bhoutan* 2. Botswana 3. Chili 4. Chine 5. Congo, République du 6. Costa Rica 7. Côte d'Ivoire 8. Cuba 9. Inde 10. Jamaïque 11. Lesotho* 12. Mali* 13. Mauritanie* 14. Maroc 15. Niger* 16. Paraguay 17. Samoa* 18. Salomon, Îles* 19. Soudan* 20. Syrie 21. Tanzanie* 22. Tunisie 23. Ouganda*	

Comités/Commission	Pays	Observations
	24. Uruguay 25. Vanuatu* 26. Viet Nam 27. Zimbabwe	
Comité FAO/OMS de coordination pour l'Asie 7-10 septembre 2004 (Jeju City, République de Corée)	1. Sri Lanka	Participation des PMA et de la Mongolie financée par la Corée
Comité du Codex sur les fruits et légumes traités 27 sept.-1 oct. 2004 (Washington, États-Unis d'Amérique)	1. Rwanda*	
Groupe intergouvernemental spécial sur les jus de fruits et légumes 11-15 octobre 2004 (Fortaleza, Brésil)	1. Guatemala	
Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest 19-22 octobre 2004 (Apia, Samoa)	1. Cook, Îles 2. Micronésie 3. Salomon, Îles*	
Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments 26-29 octobre 2004 (Washington, États-Unis d'Amérique) Groupe de travail spécial sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage, 25 octobre 2004	1. Burkina Faso* 2. République dominicaine 3. Mongolie 4. Pérou 5. Pologne	
Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime 1-5 novembre 2004 (Bonn, Allemagne)	1. Bolivie 2. Cambodge* 3. Niger	
Comité du Codex sur les principes généraux 8-12 novembre 2004 (Paris, France) Groupe de travail sur l'Avant-projet de principes de travail pour l'analyse des risques, samedi, 6 novembre 2004	1. Cambodge* 2. Kazakhstan 3. Kirghizistan 4. Laos* 5. Macédoine 6. Népal* 7. Rwanda* 8. Samoa* 9. Togo 10. Zambie*	

Comités/Commission	Pays	Observations
Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique latine et les Caraïbes 29 novembre- 3 décembre 2004 (Buenos Aires, Argentine) Atelier régional sur les systèmes de contrôle des aliments, Martinez, Buenos Aires, 28 novembre 2004	1. Belize 2. Colombie 3. Équateur 4. El Salvador 5. Haïti* 6. Nicaragua 7. Panama	
Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires 6-10 décembre 2004 (Melbourne, Australie)	1. Bhoutan* 2. Burkina Faso* 3. Gabon 4. Haïti* 5. Honduras 6. Iran 7. Jordanie 8. Libéria* 9. Lituanie 10. Népal * 11. Soudan *	
Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique 25-28 janvier 2005 (Rome, Italie)	1. Bénin* 2. Congo, RD* 3. Éthiopie* 4. Guinée-Bissau* 5. Guinée 6. Lesotho* 7. Mali* 8. Mauritanie* 9. Mozambique* 10. Nigeria 11. Swaziland 12. Tanzanie* 13. Togo* 14. Zambie*	Participants potentiels

* PMA (pays les moins avancés)

Tableau B: Pays ayant bénéficié d'un financement du Fonds fiduciaire en 2004: répartition des pays en fonction des régions du Codex

Région du Codex	Pays
Afrique	Bénin*
Afrique	Botswana
Afrique	Burkina Faso*
Afrique	Burundi*
Afrique	Cameroun
Afrique	Congo, République du
Afrique	Côte d'Ivoire
Afrique	Congo, République démocratique du*
Afrique	Éthiopie*
Afrique	Gabon
Afrique	Ghana
Afrique	Guinée*
Afrique	Guinée-Bissau*
Afrique	Lesotho*
Afrique	Libéria*
Afrique	Mali*
Afrique	Mauritanie*
Afrique	Maroc
Afrique	Mozambique*
Afrique	Niger*
Afrique	Nigeria
Afrique	Rwanda*
Afrique	Swaziland
Afrique	Togo*
Afrique	Ouganda*
Afrique	Tanzanie*
Afrique	Zambie*
Afrique	Zimbabwe
Asie	Bhoutan*
Asie	Cambodge*
Asie	Chine
Asie	Inde
Asie	Indonésie
Asie	Laos*
Asie	Mongolie
Asie	Népal*
Asie	Sri Lanka
Asie	Viet Nam
Europe	Kazakhstan
Europe	Lituanie

Europe	Moldova
Europe	Pologne
Europe	Serbie et Monténégro
Europe	Macédoine
Amérique latine et Caraïbes	Belize
Amérique latine et Caraïbes	Bolivie
Amérique latine et Caraïbes	Chili
Amérique latine et Caraïbes	Colombie
Amérique latine et Caraïbes	Costa Rica
Amérique latine et Caraïbes	Cuba
Amérique latine et Caraïbes	République dominicaine
Amérique latine et Caraïbes	Équateur
Amérique latine et Caraïbes	El Salvador
Amérique latine et Caraïbes	Guatemala
Amérique latine et Caraïbes	Haïti*
Amérique latine et Caraïbes	Honduras
Amérique latine et Caraïbes	Jamaïque
Amérique latine et Caraïbes	Nicaragua
Amérique latine et Caraïbes	Panama
Amérique latine et Caraïbes	Paraguay
Amérique latine et Caraïbes	Pérou
Amérique latine et Caraïbes	Uruguay
Proche-Orient	Iran
Proche-Orient	Jordanie
Proche-Orient	Kirghizistan
Proche-Orient	Soudan*
Proche-Orient	Syrie
Proche-Orient	Tunisie
Pacifique Sud-Ouest	Cook, Îles
Pacifique Sud-Ouest	Micronésie
Pacifique Sud-Ouest	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Pacifique Sud-Ouest	Samoa*
Pacifique Sud-Ouest	Salomon, Îles*
Pacifique Sud-Ouest	Tonga
Pacifique Sud-Ouest	Vanuatu*

* PMA (Pays les moins avancés)